

Criminalisation de l'antisémitisme : un mal français !

Comité Action Palestine, 24 avril 2024

Alors que les appels au meurtre des Palestiniens se succèdent sur les plateaux télé français depuis le 7 octobre 2023, Abdel L. un militant pro-palestinien de Montpellier, Mohamed Makin, un élu d'Echirolles et Jean-Paul Delescaut, un délégué syndical CGT du Nord viennent d'être lourdement condamnés pour « apologie du terrorisme ». Leur crime : avoir replacé l'opération menée par les organisations palestiniennes le 7 octobre 2023 dans le contexte de la colonisation sioniste de la Palestine et de l'avoir, pour certains, considérée comme un acte de résistance.

Ces condamnations rejoignent toutes les mesures prises par les gouvernements français depuis plus d'une dizaine années pour criminaliser les soutiens à la cause palestinienne. Avec la dissolution d'associations comme celle du Comité Action Palestine en 2022, suspendue par le Conseil d'Etat, l'interdiction de manifestations pro-palestiniennes dès 2014, les nombreuses convocations à la police de personnalités et de simples militants, les centaines de procédures lancées à l'encontre des défenseurs de la cause palestinienne, le gouvernement Macron apparaît sans limite pour faire taire tous ceux qui se placent du côté du colonisé, dénoncent les crimes d'Israël et le sionisme comme projet colonial et raciste, composante majeure de l'impérialisme occidental.

Alors que les dirigeants français se targuent de défendre les droits de l'homme et appellent officiellement à un cessez-le-feu, la France vend des armes qui sont utilisées contre les Palestiniens. Business is business. Il faut avant tout faire

du profit, et aider les dictatures alliées pour maintenir l'ordre colonial et capitaliste en liquidant les révolutionnaires palestiniens. Liberté, égalité, fraternité, c'est aujourd'hui une devise qui couvre le crime contre les peuples opprimés. Car la guerre génocidaire « israélienne » est en réalité la guerre des impérialistes, celle des Français, tout comme celle des Américains, des Anglais et des Allemands

Depuis 2004, le Comité Action Palestine dénonce sans relâche cette criminalisation de l'antisémitisme et de l'anti-impérialisme en général. Encore une fois, il exprime tout son soutien aux militants condamnés et poursuivis. Il est plus que jamais nécessaire de se mobiliser pour dénoncer les crimes sionistes, la politique française complice de ce génocide, et à soutenir inconditionnellement la lutte du peuple palestinien jusqu'à la libération totale de sa terre. Nous enjoignons donc les militants et toutes les personnes solidaires de la cause du peuple palestinien à ne pas se laisser intimider par le fascisme rampant qui gagne du terrain.

Palestine vivra ! Palestine vaincra !

Dessin Carlos Latuff